



Tel/Fax: 0264 599 204
ecoruralis@gmail.com
www.ecoruralis.ro

Str. David Ferenc, nr. 10/5
Cluj Napoca, județul Cluj
cod poștal: 400102, RO

Pendant la pandémie de Covid-19, la santé des travailleurs saisonniers doit être garantie

Cluj-Napoca, Roumanie, ¹⁰ avril 2020

L'association Eco Ruralis, membre roumain de la coordination européenne Via Campesina, critique la décision du gouvernement roumain de lever les restrictions de voyage pour les travailleurs saisonniers sans réglementer complètement leur transport pendant la pandémie de Covid-19, les exposant ainsi au risque d'être infectés par le Coronavirus et optant pour la solution la plus cynique pour faire face à la pauvreté d'une partie importante de la population roumaine.

Prenant note de :

- a) l'introduction par le gouvernement roumain d'un nouvel article (art. 10) dans le décret militaire n°. 7 du ⁴ avril 2020, concernant les mesures de prévention de l'infection par le Covid-19, qui permet le transport de travailleurs saisonniers de Roumanie vers d'autres États par le biais de charters,
- b) les ajouts du décret militaire n°. 8 du ⁹ avril 2020,
- c) le fait que la pandémie de coronavirus n'a pas atteint sa fin, de nombreux pays prolongeant leurs mesures de restriction de 30 jours supplémentaires, y compris la Roumanie, et l'Organisation mondiale de la santé ayant confirmé que la crise actuelle est grave et durable¹,

Considérant :

- les difficultés que rencontrent les pays, en particulier les pays d'Europe occidentale, en raison du nombre élevé de personnes atteintes de Covid-19 et des nombreux décès survenus en peu de temps,
- que la plupart des travailleurs saisonniers viennent des zones rurales.

Une fois de plus, les populations rurales sont mises en première ligne, sacrifiées au nom du libre marché et de la libre circulation des capitaux, y compris du capital humain. Bien qu'ils jouent un rôle fondamental dans la société - en nourrissant leurs communautés et les citoyens - ils sont les plus touchés par la pauvreté et privés du soutien des institutions de l'État. Au lieu de trouver des solutions pour soutenir leurs moyens de subsistance et accroître l'économie rurale, les institutions poussent les gens à dépendre d'emplois dans d'autres pays, sans garantie que leur santé sera protégée, en particulier pendant la pandémie.

Parmi les mesures adoptées dans les décrets militaires, pour éviter que le Covid-19 ne se produise, le gouvernement doit envisager la protection de toute la population et ne pas creuser le fossé des inégalités entre les classes sociales, rurales et urbaines, ce qui contribuerait à accroître la pauvreté et le risque d'une crise plus grave que la crise actuelle.

En même temps, nous nous demandons qui supportera les coûts de santé et qui sera tenu responsable face aux conséquences de situations potentiellement dramatiques parmi les milliers de travailleurs saisonniers qui ont déjà quitté la Roumanie. Même si les pays d'accueil nous ont assuré verbalement que les mesures de quarantaine et de distanciation sociale sur le lieu de travail seront respectées, nous apprenons par les médias que le² transfert des travailleurs saisonniers se fait sans respecter les restrictions imposées par les décrets

¹ https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/covid-19-sprp-unct-guidelines.pdf?sfvrsn=81ff43d8_4

² http://stiri.tvr.ro/cluj-aglomera-ie-la-aeroport-dupa-ce-sute-de-oameni-pleaca-spre-germania-la-munca_859318.html#view

militaires : des milliers de personnes attendent les charters dans les aéroports, sans qu'aucune mesure de distanciation sociale ne soit prise, sans que des personnes provenant de régions en quarantaine ne soient présentes ou ne soient prises en charge à l'aéroport dans des conditions similaires.

La santé et la dignité ne sont pas facultatives, ce sont des droits fondamentaux qui doivent être garantis à chacun et, même avec plus de responsabilité durant cette pandémie. Les travailleurs saisonniers roumains sont des citoyens à part entière et, bien qu'ils soient oubliés par les politiques publiques des dernières décennies, à la fin de leurs contrats, ils reviennent en Roumanie en investissant dans leurs communautés locales, ils constituent la diaspora dont le soutien a été maintes fois renouvelé.

À la lumière des récents événements, Eco Ruralis déclare publiquement les propositions suivantes :

Le gouvernement roumain doit assumer la responsabilité de la sécurité des travailleurs saisonniers migrants du secteur de l'alimentation et de l'agriculture et garantir la mise en œuvre de toutes les mesures de prévention du Covid-19, ainsi que par les gouvernements des pays d'accueil, les agences de recrutement, les entreprises et les exploitations agricoles impliquées dans l'établissement des contrats de travail, le transport et le travail lui-même effectué par les travailleurs saisonniers, depuis le moment de quitter la Roumanie jusqu'au retour dans le pays, y compris :

- a) Réglementation des charters destinés au transport de travailleurs saisonniers, afin que toutes les mesures de prévention contre l'apparition du Covid-19 soient mises en œuvre ; cela implique l'affectation de personnel dans les aéroports nationaux pour assurer l'entretien et le respect des mesures de prévention contre l'apparition du Covid-19 chez les travailleurs saisonniers qui doivent partir pour d'autres États ;
- b) Obliger les agences de recrutement et les employeurs à informer les travailleurs saisonniers et à assurer tous les moyens nécessaires afin de prévenir l'apparition du Covid-19 au cours du processus d'embauche, des déplacements et du travail lui-même effectué dans le pays d'accueil ;
- c) Engagements bilatéraux publics et fermes entre la Roumanie et les pays d'accueil des travailleurs saisonniers, afin que les mesures de prévention de l'apparition de la Covid-19 soient respectées (par exemple, contrôles effectués chez les employeurs ou dans les exploitations agricoles par les autorités compétentes des pays d'accueil) ;
- d) Mettre en place un numéro de téléphone gratuit que les travailleurs saisonniers peuvent appeler chaque fois que les mesures de prévention du Covid-19 sont violées par les employeurs dans les pays d'accueil.

**Eco Ruralis est une association nationale de paysans roumains réunissant plus de 13 000 membres, qui représente les intérêts et les droits des paysans, des petits producteurs et des personnes travaillant dans les zones rurales.*

Personnes de contact :

- **Mme Ramona Duminicioiu** - **membre du comité de coordination d'Eco Ruralis**, tél. : +40 746.337.022, e-mail : ramona@ecoruralis.ro, ecoruralis@gmail.com

- **Mme Raluca Dan** - **Bureau Eco Ruralis**, tél. : +40 728.357.367, e-mail : raluca@ecoruralis.ro, ecoruralis@gmail.com